

Habilitation électrique - Formation initiale/recyclage du personnel non-électricien - Bo / HoV

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010 – Norme NF C 18-510

Formation destinée au personnel non-électricien permettant d'acquérir les notions de base de l'électricité.

Centrée sur l'analyse des risques électriques, cette formation permet de maîtriser les distances de sécurité par rapport aux réseaux aériens et souterrain ainsi que les limites au sein d'un local réservé aux électriciens

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Chargé de chantier : Personnel encadrant une équipe réalisant des travaux d'ordre non-électrique dans un environnement comportant un risque électrique.
- Exécutant : Personnel non-électricien intervenant dans des locaux présentant un risque électrique.
- Agent d'entretien
- Agent vérificateur d'extincteur
- ...

Prérequis

- Initiale – Aucun sous réserve d'une bonne maîtrise de la langue française.
- Recyclage – Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage. (Période inférieure à trois ans)

Objectifs pédagogiques

- Connaître les prescriptions de sécurité pour l'organisation / la réalisation de travaux d'ordre non-électrique dans un environnement comportant un risque électrique.
- Savoir reconnaître une installation Basse Tension et Haute Tension et analyser les risques
- Connaître les distances de sécurité
- Définir et mettre en place la zone de travail
- Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique

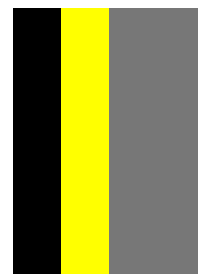
Contenu de la formation

- Retour d'expérience pour les sessions de recyclage
- La réglementation
 - Code du travail – Décrets – Norme
- Les grandeurs électriques
 - Qu'est-ce que l'électricité ?



Form@Tilt

91 B rue de la Chapelle
97480 SAINT JOSEPH
Email : contact@formatilt.re
Tel : 0693310871



- Principes fondamentaux en électricité
- Les effets du courant électrique
 - Contact Direct et Indirect
 - Électrisation / Électrocution
- Les domaines de tension et les zones d'environnement
- L'habilitation électrique
 - Qu'est-ce que l'habilitation ?
 - Les différents symboles et leurs limites
- Les moyens de protection
 - Consignation
 - Équipement de Protection Collective
 - Équipement de Protection Individuelle
- Matériels et outillages dans l'environnement électrique
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Contrôle des connaissances (QCM)
 - Éventuellement visite sur site

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Avec une expérience professionnelle dans la conception d'installation électrique, dans leur réalisation et dans l'inspection, le formateur dispose d'éléments solides pour garantir la compréhension et l'assimilation des notions générales de l'électricité.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Quiz en salle
- Nécessaire de papeterie
- Matériel de démonstration

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°04973142897
auprès du Préfet de la région RÉUNION

